



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023 - 34

Séance du mercredi 28 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 28 juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents : 19	Présents : 11
Nombre de membres en exercice : 19	Représentés : 05
	Absents : 03

Membres présents : BONIFACI Jean-François, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, PAOLI Simon, PERGOLA Marie-Ange, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

Membres représentés : BALDOVINI Antony (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), LUCIANI Jean-Emmanuel (Pouvoir à Martin GIULY), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Dominique LUCIANI), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Simon PAOLI)

Membres absents : BONY Sarah, CHEYNET Patrick, CORONA Jean

Date de la convocation : 22 juin 2023

Date d'exécution : 30 juin 2023

Date d'affichage : 06 juillet 2023

OBJET : Création d'un emploi permanent d'auxiliaire de puériculture territoriale de classe normale à temps complet

Le président rappelle au conseil que par délibération N° 2022-03 en date du 28 janvier 2022, le conseil municipal décidait de la création d'un emploi non permanent relevant du grade d'Auxiliaire de Puériculture Territoriale principal de classe normale, d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire ; que cette mesure était intervenue dans le but d'assurer la mise en conformité de l'effectif de la crèche municipale avec les préconisations des services de la Direction de la Promotion de la Santé et de la Prévention Sanitaire de la Collectivité de Corse qui relevaient un nombre insuffisant d'agents diplômés eu égard à la capacité d'accueil de la structure.

Il est rappelé que le taux de personnels diplômés doit représenter 40 % de l'effectif total des agents, direction comprise.

Le président expose au conseil que le contrat de l'agent recruté dans le cadre de ce dispositif prend fin au mois d'août prochain et qu'afin de continuer de répondre à la contrainte liée au nombre d'agents diplômés, il convient de créer un nouvel emploi permanent d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'accéder à la proposition du président,

De créer, un emploi permanent d'Auxiliaire de Puériculture Territorial de Classe Normale relevant du grade d'Auxiliaire de Puériculture Territorial de Classe Normale, d'une durée de service hebdomadaire de 35 heures,

De pourvoir l'emploi, ainsi créé, conformément aux dispositions législatives et réglementaires régissant les conditions générales et particulières de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale, et le cas échéant par un agent contractuel recruté dans les conditions fixées par les articles L332-14 ou L332-8 du Code Général de la fonction publique

Dans le cas du recours à un agent contractuel, d'entériner l'ensemble des dispositions afférentes à la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération précités,

De prévoir le cas échéant les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi nommé, et les charges sociales s'y rapportant, au budget de la Collectivité, aux article et chapitre prévus à cet effet.

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
LUCIANI DOMINIQUE 1 ^{er} adjoint Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
TADDEI LAURENCE 2 ^{ème} adjointe Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
RAMAZOTTI JEANNE 4 ^{ème} adjointe Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
CORONA JEAN 5 ^{ème} adjoint Pouvoir à					
PAOLI SIMON Conseiller municipal Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à					
GIULY MARTIN Conseiller municipal Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. LUCIANI	<input checked="" type="checkbox"/>				 Dominique LUCIANI
PIRAS MARIA-ANTONietta Conseillère municipale Pouvoir à Simon PAOLI	<input checked="" type="checkbox"/>				 Simon PAOLI
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal Pouvoir à J.. FRANCESCHI	<input checked="" type="checkbox"/>				 Jean-Claude FRANCESCHI
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	<input checked="" type="checkbox"/>				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à	<input checked="" type="checkbox"/>				
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à Martin GIULY	<input checked="" type="checkbox"/>				 Martin GIULY

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,